

Propositions de la Commission Nationale d'Utilisation des Lévriers Réunion du 19 fevrier 2017 – HERBIGNAC (44)

Présents: Jean-Louis AINARDI -Bernard LASSIGNARDIE - Christian MARTIN -

Patricia MONIOT - Monique TUMA -

Excusés: Jean-Louis BRASSAT-LAPEYRIERE - Dominique FAURE - Frédéric MAISON

ORDRE DU JOUR

1. Bilan saison 2016

- 2. Dossiers clubs
- 3. Dossiers juges
- 4. Calendrier 2017: championnats (clubs, sites et juges), répartition des spéciales
- 5. Application des règlements, observations.
- 6. Licence SCC
- 7. Statuts des clubs d'utilisation lévriers et rapport avec les canines territoriales
- 8. Bilan du séminaire 2017
- 9. Point sur la délégation internationale
- 10. Questions diverses

La séance est ouverte à 17 heures 45.

1. Bilan Saison 2016

♥ Bilan des championnats

Championnat de France de Travail à Liverdy - CLCB

Juges: Claude KLEIN et Odile CATELLI

Une participation faible, pas à la hauteur d'un championnat, 94 lévriers présents. L'organisation a été exemplaire dans tous les domaines, le club CLCB avec à sa tête Laetitia Lechenault a su montrer son professionnalisme. Si la météo a été un temps du sud sur la journée du samedi, le dimanche s'est retrouvé avec des averses catastrophiques. L'annulation de l'épreuve a même été envisagée. Mais en suivant les informations météorologiques locales nous avons réussi à courir aux moments d'accalmies. La pose déjeuner a été supprimée et toutes les courses ont pu être réalisées dans des conditions relativement acceptables et sans risque pour les coursiers.

La lecture du palmarès a été faite heureusement à l'abri car c'était un véritable déluge, et devant une piste qui était devenue une immense « piscine ». Mais le championnat 2016 était sauvé

Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre à Chardonnay - CCLB

Juges : Bernard LASSIGNARDIE, Steven LE PANN, Daniela SORLINI

Le Coursing Club des Lévriers de Bourgogne accueillait cette année le Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre à Chardonnay. Son président, Monsieur Alain Branger avait tout mis en œuvre pour en assurer la réussite.

Toutes les différentes équipes, administratives, techniques, vétérinaires, responsables des structures parking, hébergements, camping, repas, animations étaient en place quelques jours avant ces deux journées de compétition.

Plus de 140 lévriers sélectionnés ont participé à cette grande épreuve. 16 races de lévriers étaient représentées.

Comme les années précédentes les notes retenues étaient données par la médiane des notes des trois juges. Mais pour ce championnat 2016, nous étions avec l'application des nouveaux pointages mis en place au début de la saison. Nous avions aussi pour la première fois, la présence d'un juge étranger parmi les membres du jury, Daniela Sorlini, venue d'Italie - Steven Le Pann, nouvellement qualifié, jugeait son premier championnat. Je me dois de remarquer une très grande cohérence sur les notations des trois juges.

La configuration du terrain de Chardonnay a permis la construction de très beaux parcours digne d'un championnat de France. De longues lignes droites, des parties vallonnées, des bosquets bien adaptés à une configuration de "chasse" nous ont offert des parcours très techniques. Toutes les qualités du lévrier doivent être mises en œuvre pour se classer parmi les meilleurs et la moindre erreur du compétiteur peut être pénalisante et parfois fatale pour le titre.

La météo du samedi, n'était pas très clémente, la pluie, le vent et même le froid s'étaient invités à cette première journée de championnat. Celle-ci était consacrée aux grandes races (sauf les Barzoïs qui courraient le dimanche). Un parcours de 1000 mètres leur était proposé. Il faut noter la forte participation de la race Saluki avec 16 sujets et dont le titre a été très disputé!

Le dimanche, parmi les 7 races présentes, les Whippets étaient majoritaires avec 45 sujets, les Barzoïs étaient également en nombre avec 18 sujets. Sur cette journée nous avons assisté aussi à des titres très disputés.

En conclusion, nous avons eu un excellent cru pour ce championnat 2016 dans un décor viticole du Haut-Macônnais. Les lévriers ont été obligés de montrer toutes leurs qualités pour obtenir les titres. Le CCLB a fait preuve de professionnalisme comme à son habitude et nous devons remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette réussite. Une page se tourne et rendez vous est pris pour la nouvelle saison 2017.

Championnat du Monde FCI - CLMP

Ce championnat a été belle aventure pour le CLMP et son président Thierry Naviaux, énormément de félicitations. Tout cela a été possible qu'avec une extrême motivation des propriétaires et surtout de tous les bénévoles qui ont œuvré pour que ce championnat soit une réussite. Le club peut être fier de ce championnat.

L'organisation a été faite sur trois journées. La cérémonie d'ouverture a été faite avec la municipalité et la région de Toulouse, le délégué de la CdL, le président de la CNUL et autres responsables. Dans l'organisation de ces championnats, il ya eu en amont, une très forte implication de la municipalité.

La météo était bien celle du sud, et a fait peur aux responsables internationaux, surtout aux nordistes. Les courses ont été faites aux aurores donc sous des températures acceptables. Malheureusement les finales n'ont pu se dérouler qu'en milieu d'après midi sous une chaleur un peu haute. Aucun accident n'a été décrit. Un service vétérinaire avait l'œil et tout était mis en place pour le confort des coursiers: points d'eau fraiche, bacs d'eau rafraichissants après les finales. La sécurité et le bien être de l'animal a été une préoccupation majeure bien gérée tout au long du championnat.

13 races étaient représentées pour un effectif présent de 203 lévriers sur les 254 inscrits. La France (SCC et clubs du Whippet et PLI) avait pris la décision de ne pas intégrer les sujets

dits « Sprinters » Quelques races ont permis à la France de briller. Une belle réussite à mettre dans le bilan du club

GPX-Grand Prix SCC à Ligugé - Annulé

♦ Activité des clubs - Analyse de la participation aux épreuves 2016 :

La Commission Nationale d'Utilisation des Lévriers encadre 34 clubs en activité

- ▶ 8 clubs mixtes Racing et PVL
- > 8 clubs de Racing dont 1 avec entraînement PVL
- 12 clubs de Poursuite à Vue sur Leurre dont 2 avec entraînement Racing.
- ▶ 4 clubs d'entraînements en PVL
- ▶ 1 club en stage PVL

Au calendrier 2016

ENC

Les championnats

- 1 Championnat de France de Travail (ENC)
- ▶ 1 Grand Prix de la SCC (GPX) Annulation
- 1 Championnat du Monde Racing

Les nationales

- ▶ 40 Epreuves Nationales sur Cynodrome (dont 4 annulations)
- 4 ENC spéciales club de race,
- 3 Epreuves internationales de racing (dont 1 transformée en ENC et 1 est le championnat monde)

PVL

Les championnats

▶ 1 Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre,

Les nationales

- ▶ 48 Epreuves de Poursuite à Vue sur Leurre,
- ▶ 6 PVL spéciales club de race, (dont 1 annulée)
- 10 Epreuves internationales de coursing,
- 10 amicales racing dont 3 reportées, 1 annulée et 1 transformée en ENC (10 épreuves annulées dont 1 internationale, 3 épreuves reportées)

Analyse de la participation aux épreuves sur la saison 2016

ENC

Au niveau de la participation aux ENC, nous pouvons constater encore cette année une baisse ; La moyenne 2015 était de 32, on se retrouve à 25 pour 2016, une chute de 21%. Le championnat n'est pas épargné puisque là on trouve une chute de 34%

Sur 34 épreuves on n'en trouve que 18 qui sont au dessus de la moyenne.

Comme les années précédentes, les clubs du nord ont d'énormes difficultés pour remplir les palmarès.

Les clubs qui ont réussi à avoir une forte participation sont le CLC (une épreuve à 66 participants, une autre à 54), le CLMP (une à 57 participants, une autre à 43). Hors championnat ce sont les 4 ENC de tête.

PVL

Au niveau de la PVL le tableau est plu réjouissant. Nous avons une moyenne de 55, en très légère baisse puisqu'en 2015, cette moyenne était de 58. Le championnat a aussi subi une légère baisse -9%.

Dans ce domaine on retrouve aussi, quoique moins marquée, une segmentation nord / sud. En haut de l'affiche on trouve la grande manifestation de Pompadour par le CLC avec 174 lévriers puis encore le CLC avec une épreuve à Saint Denis (79 lévriers) suivi du CLA à Agonges avec 73 lévriers et le CLST à la Roche Posay, également 73 lévriers. Voilà pour le podium hors championnat.

On peut aussi constater une baisse d'intérêt vers les épreuves internationales. Faute d'une participation réaliste une inter racing a été transformée en ENC nationale, une autre a été conservée avec une participation de 19 lévriers.....

Les cousings sont moins délaissés, mais que penser tout de même, d'épreuves internationales à 21, 28 ou 31 lévriers participants?

Les règlements internationaux ont probablement une retombée sur la défection constatée surtout en racing. Quoi faire quand il faut concourir avec des sujets qui n'ont pas les mêmes caractéristiques françaises ?......

Les clubs doivent avoir une réflexion profonde sur les causes des réussites pour certains et les échecs pour d'autres. On ne peut continuer à organiser des épreuves qui n'apportent rien quand on se retrouve avec des participations dérisoires. Les conséquences sont multiples : image désastreuse donnée sur le sport lévrier, problèmes financiers pour le club, crédit quant à la valorisation des titres obtenus, etc..... Il faut donc aller voir le pourquoi des réussites pour certains clubs et en prendre exemple.

2. Dossiers Clubs

♦ Agrément – Classification des clubs pour 2017

Les clubs sont classés en 4 catégories:

- les clubs classés A sont autorisés à postuler pour l'organisation d'un championnat, d'une épreuve internationale, d'une épreuve 'spéciale'.
- Les clubs classés en B peuvent organiser des épreuves 'spéciales'.
- les clubs classés C sont les clubs démarrant une activité ou devant s'améliorer sur tel ou tel point.
- les clubs d'entraînements reconnus, qui peuvent faire passer des brevets avec un expert qualificateur agréé.

Ce classement est révisable annuellement.

☐ Classement National:

RACING (EPREUVE NATIONALE SUR CYNODROME)

classement A:

- A.C.C.L.	Association Cauchoise de Courses de Lévriers - Mannevillette - ENC
- A.C.L.A.C.T.A.	Association des Courses de Lévriers de l'Aveyron - Cransac - ENC
- A.C.L.S.	Association Catalane du Lévrier de Sport - Perpignan – ENC
- A.L.P.C.	Amicale des Lévriers de Pleyber Christ – Pleyber Christ - ENC
- C.A.L.C.	Club Azuréen des Lévriers de Course - Oraison – ENC - Inter
- C.L.C	Club des Lévriers du Caillevat – St Denis de Pile - ENC - Inter
- C.L.C.B.	Club des Lévriers de Course de la Brie - Liverdy - ENC - Inter
- C.L.C.I.F.	Club du Lévrier de Course d'Ile de France - Meulan – ENC
- C.L.S.L	Club du Lévrier Sportif de Liguge – Poitiers – ENC
- C.L.C.M	Club des Lévriers de Course du Maine - Parigné l'Evêque – ENC - Inter
- C.L.M.P	Club des Lévriers de Midi Pyrénées - Montauban + Toulouse - ENC - Inter
- N.A.L.L	Nos Amis Les Lévriers - Soissons - ENC - Inter
- R.C.R	Racing Club Rhodanien – Chatillon La Palud - ENC - Inter
- C.L.Y	Club Lévriers d'Yzeure – Yzeure ENC

> classement B:

- C.L.C.L. Club Landais des Courses de Lévriers Mont Marsan ENC - Inter - T.C.P.L.C Training Provençal des Lévriers de Course - Monteux - ENC

> classement C:

- C.E.L.C Club d'Entraînement du Lévrier Charentais - Mansle ENC

> entraı̂nements racing:

- L.C.A	Lévriers Champagne Ardenne - La Ferté sur Amance – Entrainement Racing
- C.P.L.S	Club Pyrénnéen du Lévrier de Sport- Pau - Entrainement Racing
- C.L.S.T	Club du Lévrier de Sport de Touraine – Tours - Entrainement Racing

COURSING (POURSUITE A VUE SUR LEURRE)

> classement A:

- A.C.L.S.	Association Catalane du Lévrier de Sport - Perpignan – PVL
- C.C.C.	Coursing Club Comtois - Belfort - PVL
- C.C.C.A.	Coursing Club de la Côte d'Amour - Herbignac - PVL
- C.C.L	Coursing Club Lorrain – Charmes – PVL
- C.C.L.B.	Coursing Club des Lévriers de Bourgogne - Chardonnay - PVL
- C.E.L.C	Club d'Entraînement du Lévrier Charentais - Roullet - PVL
- C.L.A.M	Club des Lévriers d'Armorique Morlaix - Morlaix - PVL
- C.L.C	Club des Lévriers du Caillevat – St Denis de Pile – PVL
- C.L.H.F	Association Coursing des Lévriers des Hauts de France Olhain PVL
- C.L.S.L	Club du Lévrier Sportif de Liguge – Poitiers – PVL
- C.L.S.T	Club du Lévrier de Sport de Touraine – Ligueil - PVL
- L.C.A	Lévriers Champagne Ardenne - La Ferté sur Amance – PVL
- C.L.A	Club Lévriers d'Auvergne - Terjat - PVL
- 2.C.L.P.C	Club de Courses de Lévriers en Pays Cathare – Carcassonne - PVL
- C.L.C.M	Club des Lévriers de Course du Maine - Parigné l'Evêque – PVL

> classement B:

- C.C.A.L.B	Club Canin Achérois et des Lévriers de Boisbelle - Achères - PVL
- C.L.C.L.	Club Landais des Courses de Lévriers Mont Marsan PVL
- C.L.D.S.	Club des Lévriers du Dauphiné et des Savoie - Vizille - PVL

> classement C:

> entraînements coursing:

- T.C.P.L.C	Training Provençal des Lévriers de Course - Monteux – Entrainement PVL
- C.L.C.I.F.	Club du Lévrier de Course d'Ile de France - Meulan – Entrainement PVL
- C.L.U.B	Club des Lévriers d'Utilisation de Beauce - La Taye - Entrainement PVL
- C.L.V.M	Club des Lévriers de la Vallée de la Moselle Moulins-les-Metz - Entrainement PVL

Le Club Azuréen des Lévriers de Course C.A.L.C suspend son activité. Le Club Catalan de Courses de Lévriers 3CL - a été dissous

Le Club Canin Archerois et des Lévriers de Boisbelle C.C.A.L.B a été homologuée le 17 juillet 2016.

La commission donne un avis favorable à l'agrément du CLCL (Club Landais de Courses de Lévriers) en remplacement du CULCL.

La commission donne un avis favorable à la mise en stage du Club Le Lévrier Angérien - Celui-ci organisera une amicale en vue de l'homologation de la piste.

Mise à jour des statuts des clubs d'utilisation lévriers

Il semble que les clubs soient à jour avec les modifications des statuts, rappel sera fait dans le cas où certains seraient en retard.

Certains clubs nous fond part des grandes disparités dans le montant des cotisations qu'ils doivent aux territoriales. Il ne semble pas qu'il y ait d'harmonisation. Dans certains cas des cotisations exorbitantes peuvent mettre les clubs en difficulté.

3. Dossiers juges

Le dossier de Pascal PELLEN est transmis à la Commission des juges de la SCC avec avis favorable pour nomination de juge stagiaire en ENC.

Steven LE PANN et Jean-Pierre MONTAUD - avis favorable pour nomination de juge qualifié international en PVL.

Suite à la réussite de l'examen au stage préparatoire à la fonction de juge de la SCC, Amandine SALLAZ, Gilles VILLEMAGNE, Sophie SERINET ont commencé leurs assessorats en PVL et Hélène HALAY en ENC et PVL.

Conformément au règlement, la CNUL demande à la commission des juges de mettre fin à la mise en stage comme juge PVL de Pascal DOUIS. Celui-ci n'a pas régularisé dans les temps son dossier de juge et sa fonction de Handler professionnel est incompatible avec la fonction de juge SCC.

La liste des juges formateur est mise à jour. (annexe 1)

- 4. Calendrier 2017 : championnats (clubs, sites et juges), répartition des spéciales.
- ► CALENDRIER NATIONAL DES EPREUVES LEVRIERS 2017 (cf. Annexe 2)
- ► CHAMPIONNATS ET GRAND PRIX 2017:
 - ❖ Championnat de France de Travail 20 et 21 mai 2017

Lieu: PARIGNE L'EVEQUE (CLCM)

Jury pressenti: Jean-Claude MORBELLI - Monique TUMA

Représentant CNUL : Bernard LASSIGNARDIE

<u>Clôture des inscriptions</u> : le 25 avril 2017 (réception des dossiers) **Prise en compte de l'ENC du 30 avril à Parigné (résultat sur place)**

Samedi: Grandes races (477m-285m), Petits Lévriers Italiens, Basenjis (350m)

Dimanche: Whippets (350m).

Championnat de France de Poursuite à Vue sur Leurre – 26 et 27 août 2017

Lieu: VILLERS CHATEL - 62690 - (CLHF)

Jury: Jean-Louis AINARDI - Christian LITARRI - Christian MAGRE

Suppléant : Claude KLEIN

Représentant CNUL : Bernard LASSIGNARDIE

<u>Clôture des inscriptions</u> : le 20 Juillet 2017 (réception des dossiers)

Grand Prix SCC et Critérium B – 8 octobre 2017

<u>Lieu</u>: MEULAN (CLCIF) Monique TUMA Jury:

Suppléants : Virginie LEVEL - Claude KLEIN

Clôture des inscriptions : le 20 septembre 2017 (réception des dossiers)

▶ TEMPS DE BASE

(cf. Annexe 4)

QUOTA CHT PVL

(cf. Annexe 5)

5. Application des règlements, observations.

Le Club Français du Whippet et le Club Français du Petit Lévrier Italien ont fait des propositions à la CNUL (Annexe 6- courrier CFW et Annexe 7- courrier CFPLI)

Suite à ces propositions, la commission propose :

- que tout lévrier whippet ou PLI (même confirmé) dont la médiane ou le poids dépasse les limites (whippet femelle > 49cm > 15 kg, whippet mâle > 53 cm > 17 kg et PLI > 39 cm) imposées par le règlement national des courses, soit refusé au brevet (BAC ou BPV). Par conséquence, il sera demandé aux juges d'utilisation lévriers d'effectuer des contrôles et d'exclure le lévrier si celui-ci dépasse les limites autorisées par le règlement national.

Il est dans les attributions d'un juge de travail, de refuser la participation d'un lévrier si ce dernier n'est pas en accord avec les catégorisations du règlement des courses.

Un whippet qui court rapidement sans respecter le standard est un chien rapide mais ce n'est plus un whippet. Un whippet qui respecte le standard mais dont l'aptitude à la course n'est pas exacerbée est voué à l'hypertype.

Le club français du whippet, qui suit les directives de la Société Centrale Canine, réfute ces deux extrêmes.

En conséquence, la commission lévrier et le club du whippet adresse un message sans ambiguïté aux juges de travail lévriers et aux experts qualificateurs.

- la modification de poids concernant le format WM et GWM (applicable au 01/07/2017):

« Les Whippets sont classés en 3 catégories de format en ENC :

Whippets - W -

Mâles : jusqu'à 49 cm et 13 kg inclus Femelles: jusqu'à 46 cm et 11 kg inclus

Grands Whippets - GW-

Mâles : taille > à 49 cm jusqu'à 51 cm inclus - de 13 à 15 kg Femelles: taille > à 46 cm jusqu'à 48 cm inclus - de 11 à 13 kg

Très Grands Whippets - TGW -

Mâles : taille > à 51 cm jusqu'à 53 cm inclus - de 15 à 17 kg Femelles: taille > à 48 cm jusqu'à 49 cm inclus - de 13 à 15 kg.

Les Petits Lévriers Italiens ne devront pas dépasser 39 cm au garrot.

Les Petits Lévriers Italiens et les whippets devront obligatoirement subir les 9 toises lors du passage du brevet (BAC ou BPV) et un contrôle après 2 ans révolus.

Les lévriers dépassant les limites maximums du format TGW et les PLI dépassant 39 cm ne pourront pas participer aux épreuves de travail. »

- le port de la muselière en PVL n'est pas obligatoire (règlement national des épreuves PVL). La CNUL ne souhaite pas imposer le port de la muselière dans les épreuves nationales considérant que c'est un choix qu'il faut laisser au propriétaire en toute connaissance de cause.

Suite à ces nouvelles dispositions règlementaires, la nouvelle édition du règlement national des courses (ENC et PVL) incluant ces propositions sera imprimée à la fin de l'année 2017.

6. Licence SCC

Le sujet des licences a fait l'objet au séminaire CNUL d'une présentation spécifique par Bernard Lassignardie. En premier lieu il a bien été spécifié que la licence propriétaire SCC est obligatoire pour la pratique de cette discipline lors des entrainements, dressage etc. ainsi que lors des compétitions. Il a été fait un rappel sur toute la procédure administrative, rien n'est changé par rapport à 2016, la saisie informatique en ligne ne pose pas de difficulté. Quelques points de difficultés ont été mis en évidence :

- -Chien absent du fichier SCC, la plupart du temps cela est lié à une erreur d'identification ou à des chiens souvent étrangers qui ne sont pas enregistrés (Voir formulaire spécifique).
- -Parfois problèmes de paiement. La procédure CB est à privilégier, plus simple, plus rapide, plus fiable. Cette forme de paiement serait souhaitable aussi pour le règlement de la partie assurance.

Le bilan de l'année 2016 est fait. C'est l'année de la mise en place de la licence SCC obligatoire. Le bilan est très positif

- Tout s'est passé de façon exemplaire, il y a eu une grande synergie entre les propriétaires, les gestionnaires licences, les responsables CNUL et le service Licence SCC. Nous remercions spécifiquement ce service pour leur disponibilité et amabilité
- Il y a eu 674 propriétaires licenciés avec 1417 lévriers et 96 licences conducteurs. 1130 lévriers ont bénéficié de l'assurance « dommage »
- Nous devons déplorer 44 dossiers de sinistre. Le détail de ces sinistres a été donné. Là aussi les relations avec la compagnie d'assurance Allianz ont été remarquables.

Tous ces points positifs ont été obtenus par la riqueur dont tous les acteurs ont fait preuve. A la date du séminaire, 373 propriétaires avaient déjà pris la licence avec 870 lévriers enregistrés pour l'année 2017

Nous avons attiré l'attention des présidents de club :

- de bien s'assurer que tous les propriétaires même lors des entrainements soient bien licenciés, deux cas en 2016 ont posé problèmes.
- de faire attention avec les moyens de traction de ce qui se passerai en cas de sinistre

Les différents participants ont pu aussi échanger des idées et faire part des différentes expériences.

Un document sera proposer aux juges afin de réaliser dans les meilleures conditions, le constat d'accident et blessure le jour de l'épreuve. (Document joint Annexe 8).

7. Point sur la délégation internationale

Information sur la réunion de la CDL à Vélké Pole (Slovaguie 16 juin 2017) par Christian Martin Juge de travail pour le groupe 10, membre de la CNUL (SCC) et de la CDL (FCI)

Cette réunion a fait l'objet d'un compte rendu personnel en date du 16 juillet 2016 et d'un compte-rendu officiel en septembre 2017 édité par la FCI (non validé par la France à ce

iour).

La nouvelle présidente de la CDL est Finlandaise. Le nouveau secrétaire est Hollandais

Plusieurs points sont abordés :

En 2018 le championnat de racing aura lieu en Belgique et le championnat de coursing au Danemark (22, 23, 24 juin)

Pour 2017:

- Le port de la muselière est obligatoire pour toutes les races en compétition FCI
- En coursing, les dossards autorisées sont uniquement le rouge et le blanc (aucun chiffre ou lettre ne doivent apparaître sur ces dossards)
- Les épreuves de coursing en championnat seront jugées par 5 juges/manche avec une moyenne de toutes les notes obtenues/manche
- Le mot intelligence dans le règlement sera remplacé par poursuite
- En racing nous revenons avec deux séries pour chaque lévrier (sauf les Greyhounds) et qualification des 6 meilleurs temps pour la finale.
- Le CACIL et sa réserve seront attribués au premier lévrier en possession d'un Très bon et cela jusqu'à la sixième place du classement d'une épreuve
- La catégorie sprinter est maintenue pour les whippets et PLI

Des divergences importantes apparaissent sur le déroulement des prises de mesures dans chaque pays, aucune solution commune n'est actée. La France devra inclure la catégorie sprinter dans l'organisation de ses courses internationales. Pour rappel (en France) les Whippets de 51 à 53 cm pour les mâles et de 48 à 49 cm pour les femelles pourront participer à ces épreuves (mais attendez vous à voir des « chiens » de 56 cm et plus dans cette catégorie (et à quel poids !!!!!) pour les PLI 38 à 39 cm (pas de poids)

Plusieurs questions restent sans prise de position claire de la commission. La mise en place de contrôle génétique, le devenir de la catégorie sprinter (pourquoi ? respect du standard !!!) Nous nous éloignons dangereusement du statut de la FCI et notamment de son article 2 Ceux qui ne se reconnaissent pas dans ce statut n'ont rien à faire dans ce type d'épreuve (FCI et SCC). Pour les autres, vous ils peuvent partager ces épreuves avec des lévriers qui pour une large majorité s'éloignent du standard de leur race.

Il est à regretter, comme chaque année le manque de présence d'un membre de la FCI dans cette commission, pour modérer les propos et les orientations prises.

- ► Calendrier International des épreuves Lévriers 2017 (cf. Annexe 9)
- ▶ Rèalement international des courses (cf. Annexe 10)

8. Bilan du séminaire 2017

Ce séminaire s'est tenu les 18 et 19 février 2017 à HERBIGNAC (44) avec l'aide logistique du CCCA. Les membres de la CNUL avaient préparé différents diaporamas pour illustrer les exposés:

- Formation logiciel Gestion des épreuves
 - ♦ Secrétariat & Juges
- Fonctions de Conducteur Technique, Expert-Qualificateur, Observateur
 - space candidats aux examens CT, EQ, OV, Elèves-juges
- Activités de la CNUL, règlements (évolutions et applications)
- Licences et Formation Saisie des licences
 - ♥ Gestionnaire des licences & présidents de clubs

Au cours des différents thèmes abordés, chacun a pu prendre la parole pour poser des questions ou faire part de suggestions. Ainsi, un dialogue constructif s'est créé entre les représentants de clubs, candidats aux examens, juges et membres de la commission. Ces exposés, ont été appréciés par les candidats à l'examen ainsi que par certains membres de clubs venus en auditeur libre afin de se tenir au courant de l'évolution de notre sport.

Etaient présents à ce séminaire, 12 auditeurs libres, 9 candidats aux examens, 13 juges et élèves-juges et 26 représentants de clubs.

Au vu du succès de ce séminaire et des formations assurées, la commission propose à la SCC que ce séminaire puisse être intégré dans la formation continue des juges d'utilisation lévriers.

Elle souhaiterait pouvoir obtenir pour faciliter l'organisation de ce séminaire une dotation en matériel tel que vidéo projecteur et ordinateur portable.

Résultat des examens:

Suite à l'exclusion du CCALB, Madame LANGLOIS-LEBLANC est ajournée à ces examens de CT et d'EQ

• Accepté comme Expert qualificateurs ENC :

BERNARD-BUNLET Sylvie (CLUB) LEDOUX Christophe (CELC) OBERT-JANIAUD Isabelle (CLHF)

• Acceptés comme Expert qualificateur PVL :

AUPIED Gladys (CCCA)
BERNARD-BUNLET Sylvie (CLUB)
GAURIAT Bénédicte (CCALB)
LATOUCHE Joël (CCLB)
LEDOUX Christophe (CELC)
OBERT-JANIAUD Isabelle (CLHF)

Acceptés comme Conducteur Technique PVL :

BERNARD-BUNLET Sylvie (CLUB)
GAURIAT Bénédicte (CCALB)
JEANNIN Patrice (CLA)
LATOUCHE Joël (CCLB)
LEDOUX Christophe (CELC)
MICHEL Jean-Claude (CCLB)
MONNEVEUX Patrick (CLHF)
NARDIN Béatrice (CLC)

Acceptés comme Observateur de virage :

BERNARD-BUNLET Sylvie (CLUB) LEDOUX Christophe (CELC)

9. Questions diverses

* La commission suspend la proposition faite dans sa réunion du 25/09/2016 et approuvée par le comité de la SCC le 08/12/2015 pour que le test de filiation devienne obligatoire pour le passage du brevet de course (BAC ou BPV) à partir du 1er janvier 2017. Elle étudie les problématiques liées à l'obligation des tests de filiation avant le passage des brevets.

* Une étude importante a été réalisée par Jean Louis Ainardi concernant les chronos réalisés par les compétiteurs sur toutes les pistes sur plusieurs années; Une mise en forme de cette étude sera faite et proposée aux clubs de race pour une réactualisation des temps de base

La séance est levée à 20h30.

Pièces jointes :

Annexe 1 - Liste des juges d'utilisation Lévriers

Annexe 2 - Liste des Clubs Lévriers 2017

Annexe 3 - Calendrier National des épreuves Lévriers 2017

Annexe 4 - Temps Base 2017

Annexe 5 - Quota Cht PVL 2017

Annexe 6 - propositions CFW

Annexe 7- propositions CFPLI

Annexe 8 - Constat sinistre en épreuve

Annexe 9 - Calendrier International des épreuves Lévriers 2017

Annexe 10 - Règlement international des courses FCI

RESUME DES PROPOSITIONS:

Point 2: Dossiers clubs

Le Club Azuréen des Lévriers de Course C.A.L.C suspend son activité. Le Club Catalan de Courses de Lévriers 3CL - a été dissous

Le Club Canin Archerois et des Lévriers de Boisbelle C.C.A.L.B a été homologuée le 17 juillet 2016.

La commission donne un avis favorable à l'agrément du CLCL (Club Landais de Courses de Lévriers) en remplacement du CULCL.

La commission donne un avis favorable à la mise en stage du Club **Le Lévrier Angérien** - Celui-ci organisera une amicale en vue de l'homologation de la piste.

Point 3: Dossiers juges

Le dossier de **Pascal PELLEN** est transmis à la Commission des juges de la SCC **avec avis** favorable pour nomination de juge stagiaire en ENC.

Steven LE PANN et Jean-Pierre MONTAUD - avis favorable pour nomination de juge qualifié international en PVL.

Conformément au règlement, la CNUL demande à la commission des juges **de mettre fin à la mise en stage comme juge PVL de Pascal DOUIS**. Celui-ci n'a pas régularisé dans les temps son dossier de juge et sa fonction de Handler professionnel est incompatible avec la fonction de juge SCC.

Point 5 : Application des règlements, observations.

Le Club Français du Whippet et le Club Français du Petit Lévrier Italien ont fait des propositions à la CNUL (*Annexe 6- courrier CFW et Annexe 7- courrier CFPLI*)

Suite à ces propositions, la commission propose :

- que <u>tout lévrier whippet ou PLI</u> (même confirmé) <u>dont la médiane ou le poids dépasse</u> <u>les limites</u> (whippet femelle > 49cm > 15 kg, whippet mâle > 53 cm > 17 kg et PLI > 39 cm) imposées par le règlement national des courses, <u>soit refusé au brevet</u> (BAC ou BPV). Par conséquence, il sera demandé aux juges d'utilisation lévriers d'effectuer des contrôles et d'exclure le lévrier si celui-ci dépasse les limites autorisées par le règlement national.

Il est dans les attributions d'un juge de travail, de refuser la participation d'un lévrier si ce dernier n'est pas en accord avec les catégorisations du règlement des courses.

Un whippet qui court rapidement sans respecter le standard est un chien rapide mais ce n'est plus un whippet. Un whippet qui respecte le standard mais dont l'aptitude à la course n'est pas exacerbée est voué à l'hypertype.

Le club français du whippet, qui suit les directives de la Société Centrale Canine, réfute ces deux extrêmes.

En conséquence, la commission lévrier et le club du whippet adresse un message sans ambiguïté aux juges de travail lévriers et aux experts qualificateurs.

- la modification de poids concernant le format WM et GWM (applicable au 01/07/2017) :

« Les Whippets sont classés en 3 catégories de format en ENC :

Whippets - W -

Mâles : jusqu'à 49 cm et **13 kg** inclus Femelles : jusqu'à 46 cm et 11 kg inclus

Grands Whippets - GW-

Mâles : taille > à 49 cm jusqu'à 51 cm inclus - de **13** à 15 kg Femelles : taille > à 46 cm jusqu'à 48 cm inclus - de 11 à 13 kg

Très Grands Whippets - TGW -

Mâles : taille > à 51 cm jusqu'à 53 cm inclus - de 15 à 17 kg Femelles : taille > à 48 cm jusqu'à 49 cm inclus - de 13 à 15 kg.

Les Petits Lévriers Italiens ne devront pas dépasser 39 cm au garrot.

Les Petits Lévriers Italiens et les whippets devront obligatoirement subir les 9 toises lors du passage du brevet -BAC ou BPV) et un contrôle après 2 ans révolus. Les lévriers dépassant les limites maximums du format TGW et les PLI dépassant 39 cm ne pourront pas participer aux épreuves de travail. »

- le port de la muselière en PVL n'est pas obligatoire (règlement national des épreuves PVL). La CNUL ne souhaite pas imposer le port de la muselière dans les épreuves nationales considérant que c'est un choix qu'il faut laisser au propriétaire en toute connaissance de cause.

Point 8 : Séminaire C.N.U.L

Au vu du succès du séminaire de la CNUL et des formations assurées, la commission propose à la SCC que ce séminaire puisse être intégré dans la formation continue des juges d'utilisation lévriers.

Elle souhaiterait pouvoir obtenir pour faciliter l'organisation de ce séminaire une dotation en matériel tel que vidéo projecteur et ordinateur portable.